LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

EN CAS DE GRÈVE DE POSTES CANADA

Si une grève est déclenchée à Postes Canada, merci de bien vouloir récupérer votre copie de ***La Liberté*** du 20 juillet à nos bureaux au 420, rue Des Meurons.

Nous sommes ouverts de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi. Notez cependant que nos bureaux seront fermés du 25 au 29 juillet.

Sinon, rendez-vous sur notre site Web **la-liberte.mb.ca** pour connaître votre point de livraison le plus proche.

Merci de votre compréhension.

La direction

BE ADVENTUROUS
READ FRENCH

proposé par Randy Magierowski et Denise Lécuyer dans le cadre du concours de slogan de La Liberté

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS Nº 40012102
Nº D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 Nº 16 • 20 AU 26 JUILLET 2016
SAINT-BONIFACE

Vraie syndicaliste



photo : Gavin Boutroy

Chers lectrices, lecteurs et annonceurs,

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

que *La Liberté* ne sera pas publiée

les 27 juillet et 3 août 2016.

Nous nous retrouverons le 10 août!

La présidente du Syndicat des employés du gouvernement du Manitoba, Michelle Gawronsky, lors d'un piquet d'information le 12 juillet, devant les bureaux temporaires de McDonald Youth Services au 491, avenue Portage. **| Pages 6 et 7.**

Apprenties entrepreneures


photo : Gavin Boutroy

Elles sont trois étudiantes en dernière année d'Administration des affaires à l'École technique et professionnelle de l'Université de Saint-Boniface.

Elles ont eu l'idée d'ouvrir un kiosque de yogourt et de fruits fouettés sur l'Esplanade Riel.

Elles s'appellent (de gauche à droite) Marie-Madeleine Tougouma, Awa Bathily et Awa Renée Aw.

|Page 8.

Citation DE LA SEMAINE

« Et bien sûr ce n'est pas un hasard que Tyler Mislawchuk et moi nous avons eu notre formation en triathlon au beau milieu des hivers manitobains à -40 degrés Celsius! »

C'est de grand cœur que la future olympienne Sarah-Anne Brault nous a parlé de ses belles années manitobaines depuis son camp d'entraînement en Espagne avant son départ pour Rio de Janeiro.

| Page 11.

Gagnant du grand prix d'Excellence générale
DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RECONNU EN 2016 AU



Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Charlotte ALTIERI
presse4@la-liberte.mb.ca
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca.***

Une perspective sur le bilinguisme manitobain

Madame la rédactrice,

Je note avec alarme, depuis plusieurs semaines, tant dans les articles que les commentaires, un langage qui tergiverse sur le statut du français au Manitoba en laissant entendre que la province n'est pas « officiellement bilingue ». L'édition du 13 au 19 juillet 2016 de *La Liberté* reproduit ces formulations hésitantes dans un article consacré à la Loi 5, en page 7.

Qu'on me dise que le Manitoba n'est pas bilingue au même niveau, ou avec la même étendue que le gouvernement fédéral ou la province du Nouveau-Brunswick, je veux bien. Mais qu'on rétrograde sur le fait basique que le Manitoba est *constitutionnellement* bilingue, pour évoquer euphémiquement un avenir de bilinguisme d'accommodement, de bilinguisme fonctionnel, c'est un non-sens. Au Manitoba, l'accommodement relève du droit.

J'ai hâte de voir les « experts » en la matière nous dire pourquoi le Manitoba n'est pas une province *bilingue*. Si le Manitoba n'était pas bilingue dès l'origine, croyez-vous que la lutte pour le français aurait eu sa raison d'être et aurait duré aussi longtemps ? Les parlants français se seraient tus au même titre que les parlants allemands, ukrainiens, polonais, etc.

Le Manitoba serait-il une province unilingue ? Unilingue française ? Unilingue anglaise ? Pourquoi le gouvernement peut-il fonctionner en anglais dans l'étendue de sa juridiction ? Ce n'est pas parce que le nombre le justifie, c'est que l'article 23 de l'Acte du Manitoba le permet, l'autorise et l'oblige, tout comme il le fait pour l'utilisation de la langue française.

C'est déshonorer les luttes menées par de nombreux individus au cours des ans que d'infirmer la nature bilingue du Manitoba. Ils n'ont pas lutté pour obtenir un service, mais pour qu'un droit constitutionnel soit reconnu.

Certes, si ces droits n'avaient pas été abrogés à maintes reprises, il est fort concevable qu'en pratique, dans l'exercice de la citoyenneté, le Manitoba soit aujourd'hui aussi bilingue que le Nouveau-Brunswick.

Reste que la province *est* bilingue. Comment, et même pourquoi, avancer si on cherche le bilinguisme en pliant l'échine sur l'origine, si, pour obtenir un bilinguisme d'accommodement, on fait fi du bilinguisme de droit. Je le répète, toute bonne volonté (elle est bienvenue) en cette matière relève de notre droit constitutionnel. Reconnaissons sa primauté avant tout.

Franco-Manitobains, *encore un effort.*

J.R. Léveillé
Le 14 juillet 2016
Fête de la Bastille

ACTUALITÉS

QUATRE PERSPECTIVES SUR LE FUTUR CONSEIL CONSULTATIF DES AFFAIRES FRANCOPHONES

Comment créer un conseil représentatif?

La nouvelle Loi 5 du gouvernement Pallister établit un dialogue officiel et permanent avec la francophonie manitobaine. En bonne partie en instituant le Conseil consultatif des Affaires francophones. Comment le constituer? Pour quelles priorités?



photo : Daniel Bahuaud

Greg Selinger et Edmond Labossière au Palais législatif le 30 juin, au jour de l'adoption de la Loi 5.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La Société franco-manitobaine a été chargée de nommer au moins cinq membres de la francophonie pour siéger au nouveau Conseil consultatif, prévu par l'article 8 de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*. L'organisme a déjà procédé à l'appel de candidatures auprès du public. (1)

Daniel Boucher, le président-directeur général de la SFM, précise que le conseil d'administration « songe déjà très sérieusement à la composition du Conseil consultatif ».

« Le processus de sélection va inclure une consultation des organismes de la communauté. En bout de ligne, ce sera à la SFM de choisir. Mais le conseil d'administration tiendra compte de leurs avis. » Le mécanisme de consultation avec la francophonie a déjà existé à quelques reprises, mais de manière *ad hoc*.

Edmond Labossière a été conseiller spécial au Secrétariat des services en français au Manitoba de 1991 à 2001 : « Un comité consultatif était déjà en place lorsque j'ai assumé mes fonctions. Il comprenait trois membres de la francophonie, plus un représentant de la SFM ainsi que des représentants du gouvernement, notamment le greffier du Conseil exécutif. Ce conseil s'est réuni à quelques reprises. Mais nos rencontres sont devenues moins fréquentes lorsqu'on a créé des petits comités consultatifs sur la santé et les services sociaux.

« Nous étions alors en pleine phase d'institutionnalisation des services en français. La politique sur les services en français était encore nouvelle. Elle datait de 1989. On a passé cette politique au peigne fin. En 1993, ce travail a conduit à la rédaction d'un guide pour concrétiser la politique des services en français. Une de nos priorités était de rendre justice au Rapport [Maurice] Gauthier de 1990 sur les soins de santé en français. On travaillait à identifier les établissements désignés bilingues. Et on demandait aux régies de la santé d'élaborer des plans de services en français. C'est justement pour ce genre de travail détaillé qu'on a établi des petits comités consultatifs.

« Le futur Conseil consultatif devrait se pencher sur les questions d'envergure, pour suggérer des pistes à suivre à Rochelle Squires, la ministre des Affaires francophones. Le Conseil devra réfléchir sur les grands principes, comme l'offre active des services. Ou encore sur une bonne promotion de l'utilisation des services.

« Une des premières réflexions et actions du Conseil pourrait être une évaluation de la qualité des services déjà en place. Question de voir s'il y a eu un effritement des services. Et pas seulement à Winnipeg, dans les régions aussi. »

Edmond Labossière estime par ailleurs que la SFM devra veiller à s'assurer que le Conseil consultatif qu'il soit « bien représentatif de toute la communauté ».

« Le plus récent Conseil consultatif *ad hoc* avait été établi en 2011 et a cessé de fonctionner lorsque la Loi 5 a été adoptée. Ces membres étaient surtout des gens de la ville. (2) C'est une question délicate. Il faudra beaucoup de sagesse dans la sélection des membres. Il faudra tenir compte de tous les secteurs, sans pour autant alourdir la composition du Conseil. Un comité de 20 personnes serait difficile à gérer. »

Bernard Lesage, le président de la Commission scolaire franco-manitobaine, s'est lui aussi penché sur la représentativité au sein du Conseil consultatif. Le 28 juin, lors des audiences publiques sur le projet de loi 5, il a préconisé un conseil de huit membres de la francophonie, représentant l'éducation, la santé, l'immigration, l'économie, les arts et la culture, ainsi que deux autres membres, dont au moins un lié au rural.

« On souhaite que les membres qui viennent des différents secteurs soient nommés par les organismes qui les composent, et non par la SFM. Loin de nous l'idée de retirer le rôle de fiduciaire des mains de la SFM, au contraire. Mais qui mieux que les organismes eux-mêmes pour élire un représentant? »

Mona Audet, la directrice de Pluri-elles, n'est pas du tout de cet avis : « La SFM a la capacité de choisir des personnes qui pourront parler globalement pour un secteur. Ce qu'il faut, c'est des gens neutres qui sont capables de prendre leurs propres décisions, sans courir le risque qu'ils parlent juste pour leur organisme. Je me réjouis donc que la suggestion de la CSFM n'a pas été incorporée dans la Loi 5. Je crois qu'il y aurait la possibilité que le Conseil consultatif pourrait inviter les organismes lorsqu'il sera question de parler de besoins spécifiques. »

Greg Selinger, député de Saint-Boniface, ancien Premier ministre et ministre des Affaires francophones, va dans le même sens : « La SFM pourrait choisir les membres en fonction des différents secteurs, mais aussi selon les priorités qui émergeront des États généraux. Elle peut par ailleurs changer la composition du conseil. Il y a toujours la possibilité d'une rotation des secteurs, des régions, ou même des générations. Il y a là une flexibilité dont il faudra tirer profit. Et ce serait très intéressant d'inviter des jeunes à la table. De plus, rien n'empêche le Conseil consultatif de tenir des consultations publiques, ou de tenir des rencontres en région. C'est une question de créativité. »

Avant tout, Greg Selinger rappelle l'impact potentiel des réflexions et des recommandations du Conseil consultatif. « Donna Miller, la greffière du Conseil exécutif, est le plus haut fonctionnaire de la fonction publique. Elle siègera au Conseil, ce qui lance un message important à tous les ministères, sans parler des agences gouvernementales et des sociétés d'État. De plus, Me Miller est avocate et ancienne sous-ministre de la Justice. Elle connaît bien l'histoire des droits linguistiques au Manitoba. Elle sera une importante alliée au sein de l'appareil gouvernemental. »

(1) Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature d'ici le 18 août à l'attention de Jacqueline Blay, la présidente de la SFM, soit par courriel (sfm@sfm.mb.ca) ou par lettre au 147, boulevard Provencher, unité 106. Saint Boniface (MB) R2H 0G2.

(2) Il s'agissait d'Ibrahima Diallo, Raymonde Gagné, Sylviane Lanthier, Daniel Lussier, Rénald Rémillard et Léo Robert.

Le Conseil consultatif, en bref

Le Conseil consultatif a pour mandat de fournir au ministre des Affaires francophones des conseils et des recommandations sur les mesures visant à favoriser l'épanouissement de la francophonie manitobaine et à appuyer son développement.

Il est formé des personnes suivantes :

- le greffier du Conseil exécutif
- le président-directeur général ou le président du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine
- au moins cinq sous-ministres nommés par le ministre, ou leurs délégués
- au moins cinq membres de la francophonie manitobaine reconnus pour leur engagement envers l'épanouissement de cette dernière et nommés par le ministre sur recommandation de la Société franco-manitobaine
- le directeur général du Secrétariat aux Affaires francophones, qui agit à titre de secrétaire du conseil.

Les membres du Conseil consultatif sont chacun nommés pour un mandat maximal de trois ans, qui est renouvelable.

Le Conseil consultatif se réunit au moins deux fois par année.

Il peut examiner la politique et les plans des services en français, et faire des recommandations à leur égard.

Il peut également faire des recommandations sur les mesures à prendre pour encourager la représentation de la francophonie manitobaine au sein des organismes gouvernementaux et des tribunaux administratifs.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

L'espoir du don du lien avec Rochelle Squires

Depuis le coup quasi mortel de 1916 lorsque, en pleine Première Guerre mondiale, les tenants d'un Empire britannique aux abois se sont assuré que l'anglais soit la langue commune de tous les Manitobains, la survie de l'élément français a toujours au bout du compte dépendu de la volonté politique des gens de pouvoir.

Autrement dit, des liens personnels, parfois des liens de confiance, que quelques convaincus de la cause métisse française et canadienne-française en terre de l'Ouest ont pu tisser avec des gens d'influence ont été très importants. Comme par exemple, dans les années 1930, Honorius Daignault de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba avec le sous-ministre de l'Éducation, Robert Fletcher. (Celui du Robert Fletcher Building au 1181 Portage).

Car même si à l'époque la population manitobaine était dans l'ensemble conditionnée par la mentalité de domination *british*, quelques esprits disposant d'une mesure de pouvoir acceptaient d'envisager favorablement les aspirations de la minorité francophone à une scolarité bilingue.

Parmi ces personnes, dans l'après-guerre il y eut notamment Duff Roblin, qui devint, sous l'étiquette progressiste-conservateur, Premier ministre du Manitoba en 1958. L'un de ses grands chantiers fut la modernisation du système d'éducation. Il s'y employa avec beaucoup de finesse politique et une bonne dose d'entêtement, car il dut heurter de front des mentalités campagnardes, encore très repliées sur elles-mêmes, ainsi que des anti-catholiques et anti-français bornés.

Malgré ces puissants obstacles, la politique des petits pas de Duff Roblin en faveur du retour de l'éducation en français au cours des années 1960 ouvrit la porte en grand à un autre gouvernement réformateur. En l'occurrence celui de son successeur néo-démocrate Edward Schreyer, qui obtint en 1970 l'appui unanime des députés manitobains pour la Loi 113, qui rétablissait le plein droit à l'enseignement en français. Roblin était conseillé en coulisse par l'avocat Maurice Arpin ; Schreyer avait l'appui très médiatisé du député de Saint-Boniface Laurent Desjardins.

L'enchaînement de leurs actions fut profitable aux Manitobains ouverts à une vie bilingue. Leurs décisions n'étaient certes pas concertées. Mais c'est le résultat qui compte. Comme pour le récent passage unanime de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*. Là aussi, la politique des petits pas en faveur des services en français entamée à la fin des années 1980 par le progressiste-conservateur Gary Filmon et poursuivie par ses successeurs néo-démocrates Gary Doer et Greg Selinger vient à nouveau de porter fruit.

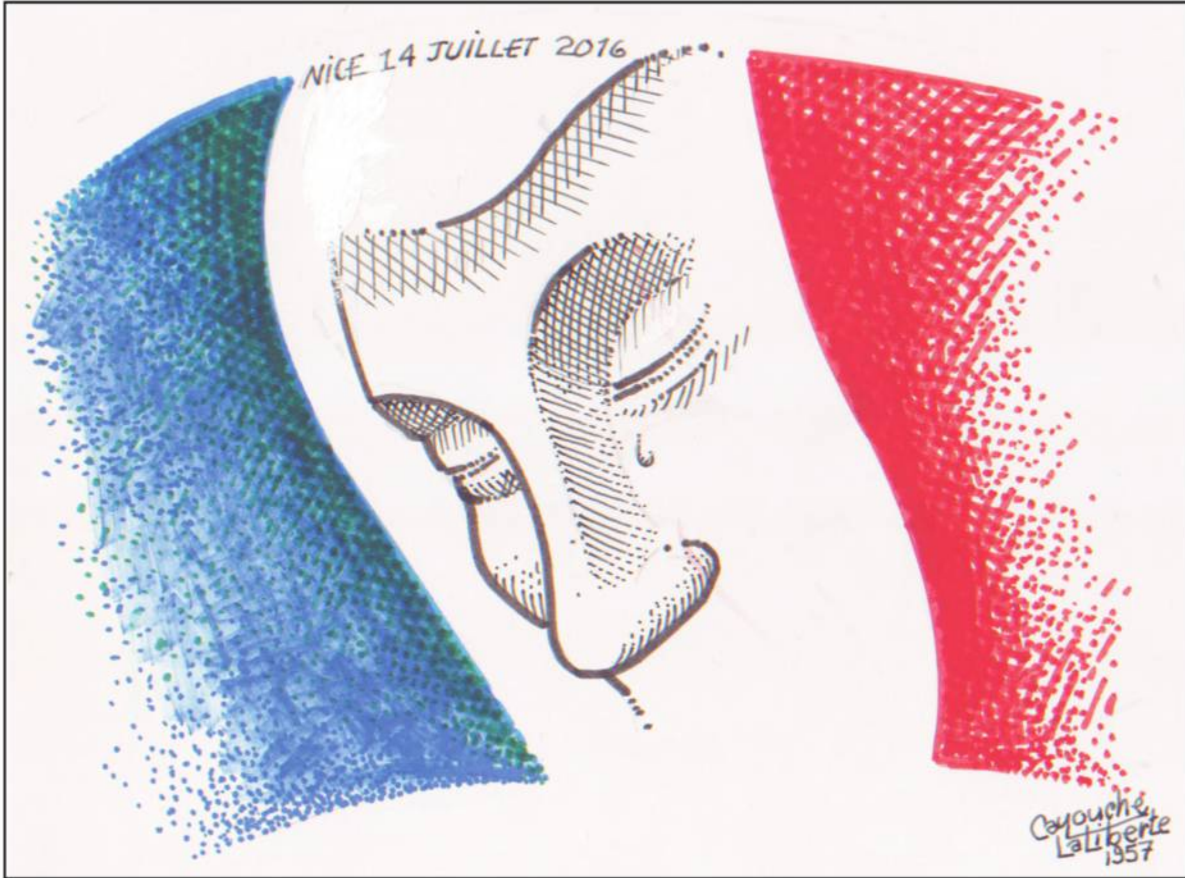
Là encore, il est possible de dénicher un fil conducteur tissé d'humanité, parfois visible, parfois plus souterrain. Des personnes convaincues de la vision canadienne-bilingue du pays ont tissé des liens de compréhension, de respect mutuel, parfois des liens amicaux avec des gens bien placés à tous les niveaux : scolaire, municipal, provincial, fédéral, voire juste bureaucratique.

Fort de cette réalité, Roger Turenne, le premier responsable du Secrétariat des services en français au Manitoba, a souligné dans *La Liberté* de la semaine dernière combien il lui apparaissait essentiel que la personne qui succèdera à Mélanie Cwikla, l'actuelle directrice du Secrétariat aux Affaires francophones, puisse « *Make friends with Rochelle!* ». Il pensait bien entendu à Rochelle Squires, la ministre aux Affaires francophones.

Il est en effet clair, humains que nous sommes, que des relations de confiance sont indispensables pour nourrir la bonne volonté qui, lorsque les circonstances s'avèrent propices, est susceptible d'évoluer en volonté politique.

Justement, la nouvelle Loi 5 formalise l'existence d'un Conseil consultatif des affaires francophones, formé d'au moins une douzaine de personnes. Sa beauté symbolique est qu'il dispose à sa tête d'une coprésidence : un haut fonctionnaire et le PDG (ou la présidence) de la SFM. Au moins deux fois par an, les coprésidents seront tenus de réunir au moins cinq hauts fonctionnaires et au moins cinq « membres de la francophonie manitobaine reconnus pour leur engagement » et nommés par le/la ministre sur recommandation de la SFM.

Le pouvoir de nommer dévolu aux hommes et femmes politiques est l'une des prérogatives les plus lourdes de conséquences à assumer. Qu'il nous soit permis d'espérer que la SFM fasse les bons choix de personnes et que le don du lien avec Rochelle Squires et les hauts fonctionnaires leur soit accordé.



À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca.***

L'architecte-paysagiste, pour lier l'humain et son environnement

Madame la rédactrice,

Il n'était pas grandement connu du public, mais ses talents d'architecte-paysagiste lui ont permis de laisser sa marque sur sa ville, sa province et son pays. Ayant grandi à Winnipeg, Garry Hilderman a fait sa maîtrise en architecture à l'Université de la Californie, Berkeley, avant de revenir au Manitoba pour y fonder son propre cabinet d'architecture, originellement situé au grenier de la maison de sa mère. Sa future carrière comme urbaniste et architecte-paysagiste s'annonçait déjà dans sa thèse de maîtrise qui formulait le plan directeur du parc provincial Whiteshell.

D'autres travaux majeurs s'ensuivirent. Une analyse des rivières Assiniboine et Rouge proposait la planification de 100 km de rivière à Winnipeg. Sa vision pour ce qui allait devenir la Fourche, et le lieu historique national de la Fourche, marquèrent les années suivantes. Garry a participé aux travaux de conception et de planification de nombreux sites à Winnipeg : Centreplan, la vision pour le centre-ville de Winnipeg, un cadre de planification pour le parc Assiniboine, les plans de Leaf Rapids et de Plum Coulee, et les Archives nationales à Ottawa font partie de son œuvre.

On reconnaît son travail dans le Centre Fort Whyte, le Centre d'interprétation du marais Oak Hammock, le jardin de sculptures Leo Mol, le cercle Oodena à la Fourche, et le parc provincial Upper Fort Garry, pour ne nommer que ceux-là.

Upper Fort Garry à Winnipeg a été la dernière grande passion dans la vie de Garry Hilderman. Il était très sensible à l'importance historique du site et il était un membre fondateur des Amis du Upper Fort Garry. Il voulait que l'importance du site soit reconnue et que le grand public puisse réfléchir à un point marquant dans l'histoire de la province et du pays, car c'est ici que la résistance dirigée par Louis Riel a mené à la fondation du Manitoba.

Mardi, le 5 juillet 2016, plus de 200 personnes se sont rassemblées au parc Upper Fort Garry pour lui rendre hommage. Avant son décès survenu le 21 janvier 2016 à l'âge de 75 ans, Garry avait demandé qu'une célébration de sa vie ait lieu sur ce site. Il avait identifié sept personnes qui y prendraient la parole. De différentes manières, les sept ont souligné sa vision et sa créativité, son sens de l'esprit des lieux, sa grande force de conception, sa ténacité, sa détermination de faire ce qu'il fallait faire correctement, son sens de l'humour et son amour de l'histoire.

Quand Garry rencontrait des obstacles, il ne se fâchait pas, il n'abandonnait pas, mais il redoublait d'efforts, comme si l'adversité le motivait à se dépasser. Les intervenants ont noté que c'était un plaisir de travailler avec lui. Son sens de l'humour en particulier faisait de lui un excellent ami et compagnon de travail. Il pouvait fulminer quand une idée le contrariait. Une décision d'un conseil de ville sans vision, une opinion avec laquelle il n'était pas d'accord, une rencontre sans résultat avec des fonctionnaires, tout pouvait servir de point de départ à une fulmination. Il se prononçait sans rancune ni méchanceté, et il invitait ainsi ses interlocuteurs à une discussion constructive remplie d'humour.

Récipiendaire de nombreux prix régionaux et nationaux, il a reçu l'Ordre du Canada en 2010, une distinction souvent accordée à des personnes qui ont réussi à faire du Canada un pays meilleur. Il a été reconnu « pour avoir contribué à la création, au développement et à la conservation de parcs communautaires, de sites historiques et de projets environnementaux au Manitoba, en qualité d'architecte-paysagiste et de bénévole ».

Un moment touchant de la rencontre se produisit quand sa fille Sara a indiqué qu'elle se consolait du départ de son père, sachant qu'elle le verrait en tant de lieux et en tant d'œuvres qu'il a réalisées à Winnipeg et ailleurs.

J'ai conclu mes propres remarques en donnant le dernier mot à ce collègue devenu ami qui écrivait dans un courriel : « Ma conception d'un paysage comprend l'environnement naturel, l'environnement urbain et la manière de façonner les choses. Toute ma vie a été centrée sur la question de savoir pourquoi les humains peuvent être d'accord, collectivement, que certaines choses ou certains lieux sont beaux et qu'ils affectent nos émotions d'une façon positive. »

Architecte-paysagiste, bénévole, collègue et ami, Garry Hilderman aura laissé sa marque sur le paysage qui nous entoure pour des générations. Il laisse le souvenir d'un homme passionné, déterminé, et toujours sensible à la relation entre l'humain et l'environnement qui l'entoure.

Michel Lagacé
Le 11 juillet 2016

À propos de la création à Winnipeg

Madame la rédactrice,

Pour ajouter à l'article publié sur nous dans *La Liberté* du 6 au 12 juillet 2016, on voudrait parler un peu plus de notre projet et préciser quelques points présentés dans l'article.

C'est un vrai plaisir de travailler sur ce projet. Le processus d'écriture a été pour Gabriel et moi un beau succès. On a engagé Marc Prescott pour travailler avec nous comme éditeur, pour amener un autre regard sur notre scénario et nous aider à raffiner notre dialogue. Ce fut une expérience très agréable et on a abouti avec un scénario même mieux qu'auparavant.

Quant à la citation dans l'article au sujet des créateurs de Winnipeg, on veut être bien clair là-dessus. Nous deux pensons que Winnipeg est une ville remplie de gens créatifs et talentueux, avec de très bonnes histoires à raconter et des projets intéressants à proposer.

Quand on a dit qu'il y avait un manque, c'était surtout pour souligner le manque d'opportunités pour que ces créateurs puissent être capables de produire leurs œuvres. Comme a bien dit l'article, on habite dans une ville connue pour offrir des bons crédits d'impôts qui amènent des productions importantes de l'extérieur pour travailler ici. Ce qui est formidable. Mais les réalisateurs, les scénaristes, les directeurs de photos ne sont pas des gens d'ici embauchés pour travailler sur ces projets.

Ce qu'on espère avec notre film, et d'autres qui se font produire tranquillement, c'est qu'il y aura de plus en plus d'opportunités pour les créateurs d'ici de raconter leurs propres histoires, et de démontrer leurs talents. On aimerait bien voir un beau partage entre les productions de l'extérieur et les projets produits ici, sur place, avec et par les gens locaux.

Merci à tous ceux et celles qui ont appuyé et continuent d'encourager notre film. Je vous rappelle qu'on a lancé notre campagne de prélèvement de fonds à travers IndieGogo le mardi 19 juillet.

Jeremy Guenette et Gabriel Levesque
Producteurs de Mia Film inc.
Le 14 juillet 2016

À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

Souvenirs d'un enfant de chœur d'Elie

Madame la rédactrice,

Je voudrais faire suite aux lettres à *La Liberté* de Paul Ruest, Lucien Chaput et Jean-Marie Taillefer qui réagissaient chacun à leur manière à un complément d'éditorial de Bernard Bocquel écrit à cause du fait que l'Université de Saint-Boniface affirme offrir « Une éducation supérieure depuis 1818 ».

J'ai eu le plaisir de servir comme enfant de chœur pour une dizaine d'années durant les années 1940 et 1950 dans ma paroisse natale d'Elie. Oui, il fallait apprendre le latin pour devenir un servant ordinaire. Les réponses courtes étaient faciles, mais quand arrivait le *Confiteor*, alors là c'était une autre histoire.

Il fallait l'utiliser souvent, ou alors tu l'oubliais! Une messe à 6 h 30 du matin et une à 7 h tous les jours de la semaine, et puis tu gagnais tes épaulettes pour les messes du dimanche et des fêtes spéciales. Si, durant les vacances d'été, tu venais à l'oublier, tu pouvais le réciter un peu plus bas ou un peu plus vite, ou même le marmotter, et ça faisait aussi l'affaire. Avec de l'expérience, tu pouvais devenir l'assistant du grand servant de messe.

Une fois arrivé à cette étape, tu devais être beaucoup plus observant et prêt à t'ajuster. Après quelques années, tu devenais grand servant et c'est toi qui étais le « boss ».

Je me souviendrai toujours d'un Samedi saint en particulier. Nous étions installés en arrière de l'église pour bénir, comme c'était la coutume, l'eau bénite pour l'année. Je revois encore la cuve pleine d'eau, les huiles saintes, le citron et la burette d'eau pour la purification des doigts, et le linge pour se sécher les mains. Étant le grand servant pour une des premières fois, un peu nerveux, j'avais choisi mon assistant, Steve Alarie, parmi les derniers venus.

La cérémonie s'enchaina par les prières d'ouverture, suivies du versement des huiles saintes dans la cuve d'eau en forme de croix. Le célébrant se penchait et soufflait sur l'eau comme s'il faisait un signe de croix, comme pour dire que le Saint-Esprit bénissait l'eau.

Le célébrant se tourna vers mon assistant et demanda de l'eau de la burette en lui disant : « Verse. » Alors mon assistant, qui avait mal compris les instructions du curé Harold Roy, s'est trouvé embarrassé par ce qu'il croyait être une nouvelle cérémonie. Prudent, Steve Alarie lui frappa gentiment les doigts avec le fond de la burette.

Le célébrant, un peu irrité, lui demanda une deuxième fois, et un peu plus fort : « Verse! » Mon assistant est devenu un peu plus confiant et lui frappa les doigts plus fort pour montrer que cette fois, il avait bien compris les instructions.

Moi, du coin de l'œil, je me rendis compte que mon assistant était en trouble parce qu'il se préparait à sacrer un bon coup de burette à M. le curé! Je donnai un coup de coude à mon assistant en lui disant à haute voix : « Vide!! », ce qu'il fit aussitôt. Le curé Roy avait finalement bien vu que Steve Alarie ne se servait pas du même français que nous. Tout le monde était mort de rire dans l'assistance.

Revenus dans la sacristie, j'ai remarqué que monsieur le curé, en enlevant ses vêtements sacerdotaux, était tout sourire. Et il m'a dit tout bonnement : « Tu diras aux Sœurs de Notre-Dame des Missions que « fesse », ce n'est pas un beau mot à enseigner aux enfants. »

Chez nous, c'était l'eau de Pâques qui était sacrée pour ma mère. Puisée du ruisseau à l'aube du dimanche de Pâques, versée dans une bouteille gardée à la fraiche, loin des enfants, elle servait aussi bien que l'eau bénite du Samedi saint.

Louis Bernardin
Saint-Raymond
Le 11 juillet 2016

Marcien Ferland s'adresse publiquement à Justin Johnson

Madame la rédactrice,

Ma deuxième réaction après avoir lu la lettre que j'estime diffamatoire de Justin Johnson, publiée dans *La Liberté* du 3 au 9 décembre 2014, a été de "présenter l'autre joue". Or, il l'a frappée celle-là aussi pendant plus d'un an sur sa page Facebook. Parallèlement, le Conseil Jeunesse Provincial (CJP) a publié la lettre de Justin Johnson sur son site web ainsi que sur sa page Facebook.

C'était le comble, qui m'a poussé à intenter une poursuite judiciaire.

Premier bon pas. Le 4 mars 2016, lors de l'assemblée générale annuelle du Comité du monument Georges-Forest, Walter Kleinschmit a proposé un rapprochement entre le Comité et le CJP : « Oubliez tout ce qui s'est passé, dit-il, donnez-vous la main et travaillez tous ensemble pour réaliser le projet du monument. »

Le Comité a vite réagi à cette initiative en approuvant une lettre dans laquelle il invitait le CJP à une réunion conjointe afin de commencer à "travailler ensemble". Hélas, la lettre n'a pas encore été envoyée, car une perception de malaise subsiste dans la communauté franco-manitobaine: certaines personnes confondent toujours le litige qui m'oppose à Justin Johnson avec la mission des deux organismes en question. C'est une erreur, bien sûr, mais la confusion existe néanmoins.

J'entends dire que certains membres de la famille Forest refuseraient de donner leur appui au Comité tant que durerait le litige. Pis encore, la présidente de la SFM a exigé, dans une réunion antérieure à l'assemblée générale annuelle du Comité du monument Georges-Forest, que je présente mes excuses à Justin Johnson. Quoi? C'est pourtant lui qui m'a calomnié publiquement. Par bonheur, Walter Kleinschmit a corrigé le tir de la présidente de la SFM en déclarant lors de l'AGA du Comité que la SFM demeurerait neutre dans cette affaire.

Deuxième bon pas. Or, voilà que depuis la fin janvier 2016 environ, la lettre diffamatoire ne paraît plus sur les pages Facebook de Justin Johnson et du CJP. Ils se seront soumis à un conseil de leur avocat.

J'ai donc proposé un règlement *sine judex* (sans juge); il s'agissait essentiellement d'une rétractation publique de la lettre diffamatoire de Justin Johnson. En réponse, son avocat m'a offert une compensation financière importante en échange contre une renonciation, mais Justin Johnson refuse toujours de réhabiliter ma réputation.

Quelques semaines plus tard, j'ai tenté à nouveau de proposer un accommodement directement avec Justin Johnson cette fois, pour lui épargner l'humiliation d'un procès qui l'obligerait non seulement de se rétracter, mais aussi de faire des excuses publiques; or son avocat, Christian Monnin, s'est interposé avant même que Justin Johnson n'ouvre la bouche.

Troisième bon pas. À mon tour maintenant de donner des preuves de bonne volonté. Je pardonne donc à Justin Johnson d'avoir dit publiquement que je lui avais adressé la parole « avec effronterie » (reconnu faux par plusieurs personnes) et d'avoir dit publiquement que j'avais voulu lui « refuser la parole ». (Faux. Je n'étais pas le président d'assemblée.) Je lui pardonne aussi d'avoir dit publiquement que mon attitude avait été « condescendante, intolérable et discriminatoire » (reconnu faux par plusieurs témoins) et d'avoir dit publiquement que j'avais traité les signataires de la pétition du CJP de « bande d'ignorants » devant l'assemblée publique qui a eu lieu à l'Université de Saint-Boniface le 13 novembre 2014 (calomnie confirmée par plusieurs témoins).

Nous, du Comité du monument Georges-Forest, sommes maintenant disposés à oublier la longue et pénible polémique déclenchée par les propos de Justin Johnson dans sa lettre datée du 27 novembre 2014, laquelle s'est avérée si préjudiciable au travail du Comité.

Justin Johnson ne sera même plus tenu de se rétracter s'il n'y a pas de procès. Toutefois, l'obligation d'une compensation monétaire importante pour couvrir mes frais juridiques demeure, ainsi que la promesse écrite d'éviter toute action qui pourrait nuire à ma réputation. Ces deux dispositions tiendront lieu d'excuses publiques, potentiellement exigées par un tribunal.

Marcien Ferland
La Salle
Le 13 juillet 2016

Il était fort de caractère, Marcel Lécuyer

Madame la rédactrice

Marcel Lécuyer, un homme passionné, doué d'une personnalité riche et révélatrice, nous a quitté soudainement le 7 juillet. Tout au long de sa vie, c'est son caractère fort et déterminé qui lui a permis de se tailler une route dans le monde. La route qu'il a suivie a reflété l'amour qu'il nourrissait pour la vie, sa famille et ses nombreux amis.

Fidèle à lui-même, il était aussi fidèle aux responsabilités qui s'imposaient dans son travail professionnel et vis à vis de sa communauté, la francophonie manitobaine. Son engagement était incontestable. Je veux ici en particulier témoigner de l'époque qui a conduit à faire de l'école Précieux-Sang l'école française de la division scolaire de Norwood, qui a disparu à la création de la Division scolaire franco-manitobaine en 1994.

À l'adolescence, j'avais juste croisé Marcel alors que nous fréquentions le Juniorat des Oblats de Marie Immaculée à Saint-Boniface. Nous nous sommes retrouvés comme adultes, lorsque je suis devenu en 1976 directeur de l'école Précieux-Sang. Lui était conseiller en orientation. À cette époque, nous commencions à prendre position en faveur de l'école française. À la commission scolaire de Norwood, il y avait beaucoup de résistance. Les choses n'étaient pas simples.

De la part de Marcel, j'ai eu beaucoup d'appui en faveur des gestes que nous avions posés. Dans une réunion du personnel, il avait dit fermement : « Si quelqu'un perd son emploi à cause de nos positions, alors on perd tous notre emploi. » Le quelqu'un en question ne pouvait être que moi, puisque j'étais le directeur et que c'était à moi de tenir mon personnel. J'ajoute que c'était facile d'aller consulter Marcel, justement parce que je pouvais lui faire entièrement confiance.

Tous ceux qui ont connu Marcel ont été conscients de sa capacité à s'engager. Ses attentes envers lui-même et les autres étaient très élevées, mais réalistes et toujours agrémentées d'un sens de l'humour franchement enviable.

S'il se montrait exigeant, il disposait aussi d'un cœur doux, apte à la compréhension. Souvent, il savait apporter au bon moment un appui, donner un mot d'encouragement, proposer une aide concrète à des personnes dans le besoin. Sa simple présence, marquée par son évidente volonté de réussir se propageait partout; tant à son travail qu'au golf, au hockey ou encore tout simplement dans des rencontres de personne à personne.

Notre communauté a été enrichie par la présence de Marcel parce qu'il a su vivre pleinement ses convictions profondes et aimer pleinement celles et ceux qui l'entouraient. Marcel, ta détermination, ta générosité à donner, ton sourire gracieux qui pouvait se transformer en un grand éclat de rire qui rappelait des coups de tonnerre, toutes ces belles choses nous manqueront. Ta présence nous aura permis de voir, de comprendre et d'apprécier ces petites et grandes richesses que la vie nous accorde. Merci de ton passage parmi nous.

Raymond Bisson
Le 13 juillet 2016

TRIBUNE LIBRE

Pluri-elles réagit aux propositions de Raymond Hébert



MICHÈLE LÉCUYER-HUTTON

La co-auteure est la présidente de Pluri- elles.



MONA AUDET

La co-auteure est la directrice générale de Pluri- elles.

Nous avons fait la lecture du COMMENTAIRE de Raymond Hébert dans *La Liberté* du 13 au 19 juillet et nous restons vraiment surprises. Nous comprenons très bien que tout le monde a besoin de s'exprimer. À notre tour de le faire.

Nous sommes vraiment inquiètes de certains propos dans l'article.

1. M. Hébert affirme qu'il y a une grogne considérable à l'endroit de la SFM. Vraiment? Nous avons participé à plusieurs rencontres dans le cadre des États généraux. Oui, il y a des questionnements, mais une grogne, c'est un peu fort.

Il est très clair, selon notre compréhension, que la SFM a peut-être été moins active durant les dernières années. Mais à cause de quoi au juste? Est-ce que la SFM n'a pas vécu les années de coupures comme nous tous avec le gouvernement Harper? Plusieurs organismes se sont fait couper leurs vivres pour être moins actifs, moins efficaces. Et il était très clair que la revendication politique était ciblée dans toutes ces coupures. De nombreux programmes et services ont été visés. Comme ceux de l'alphabétisation, alphabétisation familiale, les médias qui transmettent nos messages et qui nous permettent de bien voir ce qui se passe dans les communautés.

2. Nous sommes vraiment tannées de lire dans les médias que la SFM devrait avoir un nouveau leadership.

Lorsque nous participons à l'AGA de la SFM, nous participons aux élections pour élire des membres du Conseil d'administration et nous leur accordons notre confiance. Alors, c'est au Conseil d'administration de décider si oui ou non le leadership de la direction de la SFM fait son travail. Ce n'est certainement pas à nous d'évaluer son travail. Nous savons, pour avoir travaillé au niveau national avec la direction de la SFM, qu'elle fait un travail extraordinaire et que l'homme est très respecté. Lorsque Pluri-elles contacte la direction de la SFM pour avoir des avis, des suggestions, des commentaires, nous avons toujours obtenu le service demandé, une oreille attentive et de bonnes suggestions.

SUITE EN PAGE 14

POSTES CANADA : LES SYNDICATS SUR LA DÉFENSIVE

Moment décisif dans l'histoire du travail?

L'incertitude plane sur les négociations entre Postes Canada et le principal syndicat de ses travailleurs. Les syndicats du Manitoba suivent l'affaire de près. Certains de leurs représentants croient même que ces négociations pourraient marquer un tournant dans l'histoire syndicale du Canada.



Gavin BOUTROY

presse3@la-liberte.mb.ca

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) compte quelque 50 000 syndiqués, d'un océan à l'autre. Ses contrats avec Postes Canada ont expiré à la fin 2015.

Pour l'instant, les deux parties sont à la table de négociation. Mais à tout moment, les syndiqués peuvent annoncer une grève effective 72 heures plus tard. De même, l'administration peut donner un préavis de 72 heures pour un *lock-out*.

David Camfield, professeur associé d'études de travail et de sociologie à l'Université du Manitoba, clarifie la différence entre une grève et un *lock-out*.

« Une grève est un arrêt de travail où les travailleurs refusent de travailler. Un *lock-out* a lieu lorsqu'un employeur annonce à ses travailleurs qu'ils ne peuvent pas venir au travail. »

Parmi les enjeux de la longue négociation en cours, Postes Canada veut changer le régime de pension pour les nouveaux embauchés afin de passer d'un régime de retraite à prestation déterminée à un régime à cotisation définie.

Un recul au niveau des pensions est l'enjeu central des négociations d'après Michelle Gawronsky, la présidente du Syndicat des employés du gouvernement du Manitoba (SEGM) qui représente 42 000 employés du service public au Manitoba.

« Les régimes de retraite sont un enjeu très important pour tout syndicat. Ces régimes sont bâtis par les membres à travers des négociations collectives. Alors des concessions de part et d'autre sont possibles. Ce sont des gains obtenus par les employés à la place d'obtenir des augmentations salariales générales.

« Il est commun que des augmentations de prestations de régimes de retraite soient sur la table lors de négociation collectives. Mais il est très rare qu'il soit question d'amoindrir ces pensions. C'est seulement depuis quelques années que l'ont voit arriver cette tendance. »

Jeff Traeger est le président du local 832 des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada (TUAC), le plus grand syndicat du secteur privé au Manitoba. Le local 832 de TUAC représente environ 18 500 travailleurs. Son président qualifie l'enjeu des régimes de retraites à Postes Canada de « moment décisif dans l'histoire du travail au Canada ».

« Un régime de retraite à prestation déterminée est un modèle fiable pour le travailleur. Il sait d'office combien d'argent il aura à sa retraite. Un régime à cotisation définie place tout le risque sur le travailleur. Le retour sur les investissements des cotisations déterminera alors le montant de sa pension. »



photo : Gavin Boutroy

À gauche : Ross Kelly, livreur à Postes Canada. À droite : Basia Sokal, vice-présidente du local 856 du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes. Le professeur David Camfield explique le rôle particulier joué par les syndicats des postes au Canada : « Jusqu'aux années 1960, les syndicats de la fonction publique, sauf au Québec, n'avaient pas le droit à la négociation collective. En 1965, une grève non autorisée des travailleurs postaux a eu lieu. Les travailleurs revendiquaient le droit aux négociations collectives, qui leur a été attribué suite à la grève. Depuis, les syndicats de la Poste sont à l'avant-plan du militantisme syndical au Canada ».

Le président-directeur général de la Chambre de commerce de Winnipeg, Loren Remillard, détaille le point de vue des employeurs par rapport aux régimes de retraite.

« La certitude est un enjeu principal de l'administration d'une entreprise. Les régimes à cotisation définie sont le modèle principal, et le modèle favorisé dans le secteur privé. C'est dans la nature des affaires : une entreprise prospère lorsque règne la certitude.

« Selon un modèle de retraite à cotisation définie, l'employeur sait exactement combien il doit contribuer sur le long terme. Dans un régime à prestation déterminée, l'employeur doit souvent débourser plus qu'il n'a contribué au fil des ans. Pour l'entreprise, ça crée un déficit permanent au niveau des pensions. »

Loren Remillard ajoute que les taux d'intérêts très bas contribuent aux coûts élevés des régimes de retraite aux prestations définies. Les cotisations investies ne génèrent pas suffisamment d'intérêt à long terme pour couvrir les coûts de la prestation octroyée au travailleur à la retraite, selon le contrat.

Jeff Traeger reconnaît cette pression due à l'incertitude de la performance des marchés financiers. Mais le président du syndicat ajoute :

« Par contre, nous savons tous que l'économie est cyclique. Et qu'à long terme, les taux d'intérêts vont augmenter de nouveau. Si des travailleurs acceptent une concession au niveau des pensions maintenant, ce sera difficile, voire impossible pour les syndicats de récupérer un jour ces gains concédés. »

Le SEGM et le local 832 des TUAC suivent de près les négociations de Postes Canada et son syndicat, car elles pourraient créer un précédent. Michelle Gawronsky s'inquiète d'un précédent par rapport à la perte de leurs acquis en matière de régime de retraite.

« Nous savons que Postes Canada ne manque pas d'argent. La société de la couronne fait un bon profit, et ce sont les travailleurs qui l'ont créé. Nous sommes inquiets de voir que les pensions des travailleurs de Postes Canada sont quand même remises en question, parce que cela peut indiquer la direction future d'autres négociations collectives dans d'autres secteurs.

« En cas de concession, nous serions très conscients du résultat des négociations, et tout gouvernement le serait aussi. Le gouvernement risquerait d'utiliser ce précédent à son avantage dans les négociations. C'est pouquoi, si le STTP fait la grève, nous sommes à 110 % derrière eux. »

Jeff Traeger résume ses inquiétudes avec un œil tourné sur l'ensemble de la société.

« Au Canada nous avons toujours pensé que nous laisserions à nos enfants une société meilleure que celle où nous avons vécu. Avec des reculs en matière de pensions, ça ne sera plus le cas. »

Loren Remillard, le PDG de la Chambre de commerce de Winnipeg, ne croit pas que les négociations du syndicat avec Postes Canada pourraient marquer un tournant décisif.

« Si Postes Canada crée ce précédent, cela pourrait devenir plus facile d'avoir une conversation sur les pensions avec les syndicats. Mais il reste qu'il ne s'agit en l'occurrence que d'une seule compagnie et que d'un seul syndicat.

« Dans tous les cas, il faut souligner que nous avons tout le respect qu'exige le processus de négociation collective. Nous préférons un contrat qui soit le résultat de négociations, ainsi il n'y a pas de perdant. Les solutions imposées présagent de futurs problèmes.

« Un bon environnement pour la main-d'œuvre est vitale pour une entreprise. C'est encore la question centrale de la certitude qui est en jeu. Avec une main-d'œuvre satisfaite, une entreprise peut être sûre de livrer ses biens ou ses services. »

UNE AUTRE NÉGOCIATION SYNDICALE EN COURS

McDonald Youth Services en grève le 1er août

Depuis 2014, les travailleurs de McDonald Youth Services Crisis Stabilization (MYS) sont sans contrat. Leur travail consiste à soutenir des jeunes en crise.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Les travailleurs de MYS ont la tâche de répondre aux crises d'enfants vulnérables et à haut risque à l'échelle de la province. Ils demandent surtout une augmentation de salaire.

Leurs homologues qui s'occupent d'adultes gagnent en moyenne dix dollars de plus par heure. Le syndicat soutient que l'organisme souffre d'un problème de rétention des employés à cause de salaires trop bas.

Deux ans de négociations ont mené à une promesse d'argent supplémentaire de l'ancien gouvernement NPD de Greg Selinger. Avec pour objectif, entre autres, d'assurer une augmentation salariale. Pour l'instant, le nouveau gouvernement Pallister n'a pas donné suite à la promesse néo-démocrate.



photo : Gavin Boutroy

Marc Payette, représentant le Syndicat des employés du gouvernement du Manitoba et sa présidente, Michelle Gawronsky. La grève du local 221 du syndicat est le premier défi lancé par les travailleurs syndiqués au gouvernment Pallister.

Tracy est la présidente du local 221 du Syndicat des employés du gouvernement du Manitoba (SEGM). Celle qui ne veut pas que son nom de famille soit publié souligne l'importance des services de MYS :

« Notre service de réponse aux crises aide les jeunes qui vivent des conflits avec leurs parents, les jeunes qui sont victimes d'abus, les jeunes qui souffrent de dépendances, les jeunes qui ont des problèmes de santé mentale et plus encore. Nous avons des lits pour les héberger et un personnel qualifié, dont un psychiatre, pour s'assurer de leur bien-être. C'est beaucoup mieux adapté qu'une chambre d'hôtel.

« Le Service de police de Winnipeg, les hôpitaux de la Ville et les services d'aide à l'enfance (CFS) nous appellent tout le temps pour trouver un lieu sûr pour ces jeunes à haut risque. »

Les 30 travailleurs de MYS syndiqués auprès du SEGM local 221 ont voté un mandat de grève.

Le syndicat a tenu un piquet d'information devant les bureaux temporaires de McDonald Youth Services le 12 juillet, tout en lançant un ultimatum au gouvernement. Le syndicat a ratifié le vote de grève le vendredi 15 juillet. L'arrêt de travail doit s'enclencher le 1er août.

Michelle Gawronsky, la présidente du Syndicat des employés du gouvernement du Manitoba, est déçue de l'attitude du gouvernement. « C'est pourtant tout simplement une affaire de bon sens. C'est un service qui aide le gouvernement à bien paraître. MYS garde les enfants en sécurité. Les travailleurs ne demandent même pas une augmentation de 10 $ de l'heure pour être payés comme leurs homologues à l'Office régional de la santé de Winnipeg. Ils demandent juste l'augmentation de 2 % qui leur a été promise.

« Mais les travailleurs se sentent forcés à faire la grève, parce que le gouvernement n'a même pas communiqué avec le syndicat. Ils sentent qu'on leur a profondément manqué de respect. »

Brock Haywood, un coordinateur du Youth Crisis Stabilization System de MYS, parle au nom de l'administration : « Nous accordons une grande valeur à nos employés et soutenons leur demande pour une compensation juste de leur travail. Nous enverrons une demande pour le maintien de services essentiels au Syndicat. Un arrêt de travail n'est bon pour personne. »

90 ans, ça se fête!

Lucille Desrosiers Gosselin

(Sr Lucie, Tom Kalichak)

Invitation aux familles, amis et anciens élèves.

Le dimanche 31 juillet

Messe bilingue à l'église de Sainte-Anne, à 13 h 30

Célébrant : Abbé Rob McDougall (ancien élève)

Gâteaux, crème glacée et breuvages à la « Court Yard » de la Villa Youville

Chants, musique, petits discours

Pas de cadeaux, ni de cartes svp

Votre présence et votre sourire combleront mes désirs.

Socialisons jusqu'à 16 h.

FÉLICITATIONS

Pierre et Rita Verrier

Venez célébrer leur
50e anniversaire de mariage
avec un 'come and go tea'

Le 24 juillet
13 h 30 à 17 h
à l'Hôtel de La Broquerie

Pas de cadeaux s'il-vous-plaît

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J. S.

LANCER UNE PREMIÈRE ENTREPRISE SUR L'ESPLANADE RIEL

Employeur de son emploi d'été

Riel Smoothies, le kiosque de yogourt et de fruits fouettés sur l'Esplanade Riel propose ses produits depuis la fin mai. Pour les propriétaires, Awa Renée Aw, Awa Bathily et Marie-Madeleine Tougouma, lancer une toute première entreprise sur l'Esplanade Riel s'est avéré un moyen défi.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

En se préparant pour l'ouverture de leur kiosque de smoothies, les trois étudiantes en dernière année d'Administration des affaires à l'École technique et professionnelle de l'Université de Saint-Boniface ont appris qu'elles avaient encore beaucoup à apprendre.

Awa Renée Aw, la responsable du marketing de Riel Smoothies, explique : « Ce projet est notre stage étudiant. On y travaille depuis le début du deuxième semestre, avec l'appui de Jouwairia Laboub-Daayf, notre professeure d'entreprenariat. C'était tout de même stressant, parce qu'il s'agit de mettre la théorie en pratique.

« Notre but était d'ouvrir un kiosque de smoothies. On avait remarqué que sur le boulevard Provencher, il n'y avait pas d'endroit où s'acheter ce genre de breuvage glacé. Ça nous paraissait une idée super-géniale. Il fait chaud à Winnipeg l'été. Quand il fait soleil, ça tape, comme c'était le cas lors de la Fête du Canada. Les touristes qui visitent La Fourche et le Vieux Saint-Boniface ont besoin de se rafraîchir. Alors pourquoi pas avec un produit santé? »

Les Riel Smoothies sont, en effet, 100 % naturels.

« Notre slogan est *Le bien-être au naturel*, résume Awa Renée Aw. On prépare nos smoothies à partir de fruits frais, du jus de pomme ou du lait d'amande. Selon le goût du client. »

Avant d'ouvrir le kiosque, le trio d'entrepreneurs en herbe a enregistré l'entreprise, obtenu les assurances et a suivi une formation en manutention d'aliments. Chaque étudiante a contribué 250 $, pour procurer le nécessaire pour s'assurer que tout soit bien en place le 20 mai.

« On a aussi reçu une aide financière de 1 000 $ du programme *Été en affaires* du CDEM (Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba). Entreprises Riel nous a offert le kiosque pour l'été. Ces appuis sont très appréciés. Nous sommes stagiaires en affaires. Le but est de nous aider à apprendre.

« Le fait demeure que gérer une petite entreprise comme la nôtre, c'est risqué. Et ça aussi, ça fait partie de notre apprentissage. Mais idéalement, nous voulons faire un profit. Riel Smoothies, c'est notre emploi d'été. Et c'est nous, l'employeur! »

À l'heure actuelle, Riel Smoothies accuse une légère dette. Awa Renée Aw donne une raison : « Jusqu'à présent, on a connu un été très humide. Quand il fait beau, on accueille une bonne vingtaine de clients par jour. Ça roule. Mais quand il pleut, c'est cinq ou six tout au plus. Et parfois on est même obligé de plier boutique. »

Mais la dette est surtout due à l'achat d'une nouvelle machine de préparation de smoothies, que les entrepreneures voulaient acheter à temps pour la Fête du Canada. « La machine nous a coûté 330 $. Ce n'est pas une grande somme, mais avec ce que nous a donné Dame Nature, il fallait garder de l'argent pour acheter des fruits.



photo : Gavin Boutroy

De gauche à droite : Awa Renée Aw, Awa Bathily et Marie-Madeleine Tougouma.

« Le jour de la Fête du Canada, on a gagné notre pari. Il a fait très beau et les clients étaient nombreux. On va bientôt rembourser la machine. On a assez de profits. Pour ce qui est du reste de l'été, on espère que les journées ensoleillées seront beaucoup plus fréquentes. Entreprises Riel nous offre la possibilité d'ouvrir le kiosque l'été prochain. Ce serait vraiment bien si on pouvait terminer la saison estivale avec plus que quelques dollars en caisse.

« Mais avant tout, c'est un stage en affaires. Une période de formation. Le vrai profit, c'est l'expérience. »

(1) Riel Smoothies est ouvert du mardi au dimanche, de 10 h à 19 h, jusqu'au 6 septembre, sauf en cas d'intempéries.

VILLE DE WINNIPEG

Une possible relance des services en français

L'utilisation des services en français offerts par la Ville de Winnipeg a monté en flèche entre 2014 et 2015. Et un directeur des services sera embauché à l'automne.

Selon le rapport de Charlene Koniak, la coordonnatrice des services en français par intérim, déposé le 6 juillet au comité exécutif, le nombre d'appels en français reçus par le Service des eaux et des déchets a augmenté de 56 % de 2014 à 2015.

Même constat à l'Agence des fourrières, où l'augmentation des appels est de 30 %. Les inscriptions pour les cours de natation et de loisirs en français, ou encore les cours de patinage, ont augmenté de 18 %.

Le rapport indique par ailleurs que les panneaux des parcs municipaux de Saint-Boniface et de Saint-Vital sont désormais bilingues. Les panneaux en anglais à Saint-Norbert seront remplacés par des affiches bilingues lorsqu'ils auront pris de l'âge.

Quant au Service de renseignements 311, 0,58 % des Winnipégois ont demandé un service en français. En 2014, les demandes se chiffraient à 0,62 %.

Le rapport souligne une carence de personnel bilingue parmi les services d'urgence du district Riel, une déficience qui ne permet pas d'offrir les services en français en tout temps.

La situation pourrait être améliorée dès 2016, grâce à la création d'un Directeur des services en français, qui sera embauché avant septembre. « C'est la première fois qu'une personne sera responsable de s'occuper à temps plein du dossier », souligne Brian Mayes, le conseiller municipal de Saint-Vital.

Selon la description des tâches postée sur le site Internet de la Ville de Winnipeg, le nouveau directeur devra voir au respect des exigences de la partie 9 de la Charte de la Ville, qui prévoit l'offre de services dans les deux langues dans le district Riel. Il devra également faire respecter le règlement municipal 8154/2002, qui précise que la Ville de Winnipeg « s'engage à normaliser l'utilisation du français dans la prestation des services municipaux ».

D. B.

CULTUREL

ANIQUE GRANGER EN TOURNÉE AU MANITOBA

Plus de force, de fragilité, de vrai

Anique Granger, auteure-compositrice-interprète, sera de passage au Manitoba du 25 au 27 juillet pour nous faire découvrir son nouvel album, *Aimer comme une émeute*. Un opus qui se démarque de ses deux premiers albums.


Charlotte ALTIERI
presse4@la-liberte.mb.ca

L'artiste originaire de la Saskatchewan démarrera sa tournée à Grand Marais le 25 juillet pour présenter son troisième album, *Aimer comme une émeute*. (1) Plus rock qu'à son habitude, l'album est une réalisation de Fred Fortin. Ce dernier a regroupé des musiciens qui ont marqué l'univers musical québécois, comme François Lafontaine aux claviers, Jocelyn Tellier à la guitare, Samuel Joly à la batterie, Fred Fortin à la basse et Rick Haworth au *pedal steel*.

Délaissant un tantinet le folk pour un album plus pop-rock et électrique, Anique Granger signe un album plein de contrastes, autant au niveau du son que des textes. Après 15 ans de métier, l'auteure met en lumière son travail : « Je souhaitais que l'on ressente l'idée de contradiction, la dualité qui coexiste chez chacun d'entre nous. » Cet album représente « une bataille entre la haine et l'amour, la tempête et le calme, la chute et l'ascension ».

Écrit à une période tumultueuse de sa vie, *Aimer comme une émeute* s'éloigne de ses deux premiers albums, ***Pépins*** (2008), et ***Les outils qu'on a*** (2011). Anique Granger souligne : « Celui-là est très différent des autres, car je voulais plus de force, de fragilité et de vrai ». Après un an d'écriture, l'album est enregistré *live* en studio pendant une semaine. Un enregistrement qui permet à la performance de la chanteuse d'être plus pure et vulnérable. L'artiste assure : « On peut entendre ma voix qui craque, mon souffle coupé… c'est de cette vulnérabilité là que je voulais ».



photo : Gracieuseté Camille Gladu-Drouin

Anique Granger et Marco Gosselin. Le guitariste fera un duo avec l'auteure-compositrice-interprète à l'occasion de sa tournée estivale.

Dans cet album, l'auteure-compositrice fait place à une musique plus éclatée et arrangée, mais plus représentative de ce qu'elle est aujourd'hui. À l'aube de ses 40 ans, Anique Granger confie : « J'avais plein de choses à dire dans mon premier album, tandis que le deuxième était très familial. Ce dernier montre mon évolution musicale et personnelle. Il y a beaucoup plus de chansons d'amour, par exemple. »

Elle ne compte cependant pas délaisser ses premières amours, ses racines folk. « À la base, je fais du folk. J'aime raconter des histoires et avoir une relation directe avec mon public. Le plus important pour moi, c'est la chanson et ma guitare. »

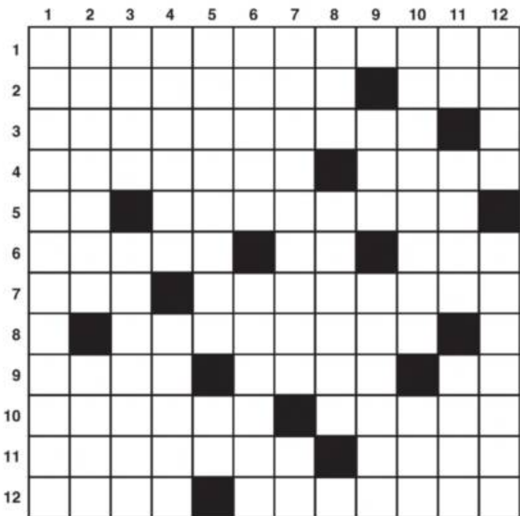
De retour sur ses terres saskatchewanaises cet été, Anique Granger a bâti sa tournée autour d'un évènement qui lui tient à cœur, le festival Terre-Ferme (FarmFest), organisé par la famille Campagne, qui aura lieu le 30 juillet à Willow Bunch.

Avec un total de sept shows de prévus dans l'Ouest canadien, l'artiste nous promet un duo avec le guitariste Marco Gosselin, qui n'est pas présent sur l'album.

(1) Avis à ceux qui voyagent : la tournée estivale d'Anique Granger fera deux haltes au Manitoba. Le 25 juillet à Grand Marais au Spirit Rock Café and Inn, et le 27 juillet à Saint-Boniface dans le cadre des Mercredis en musique.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 883



HORIZONTALEMENT

1- Resserrement, rétrécissement.
2- Jeune fille laide. – Rejeta comme faux.
3- S'agiterait pour se débarrasser de l'eau.
4- Cataloguai. – Acteur américain (1931-1955).
5- Personnel. – Autocollants.
6- Gratter. – Dupe. – Baie des côtes de Honshû.
7- Patrie d'Abraham. – Qui n'ont pas été imités.
8- Substance protéique.
9- Appelle de loin. – Ville du Nevada. – Gamme.
10- Approuvas. – Marteau.
11- Riches. – Causa la mort d'Héraclès.
12- Époques. – Québec a la sienne. (pl.).

VERTICALEMENT

1- Appareil composé d'un tourne-disque.
2- Description écrite évoquant une situation. – Barre servant à fermer une porte.
3- Aura un sentiment de gaieté. – Bonbon au chocolat.
4- Représenté dos à dos. – Qui est progressif (pl.).
5- L'un des royaumes de la France. – Possède.
6- Garnis un voilier. – Gouvernantes.
7- Poisson de l'aquarium. – Connu.
8- École nationale d'administration. – Tunique japonaise.
9- Poisson. – Incroyable.
10- Inflammation de l'intestin grêle. – Adverbe.
11- Négation. – Commune de Belgique. – Fil textile simple.
12- La femelle pique. – Temps d'arrêt.

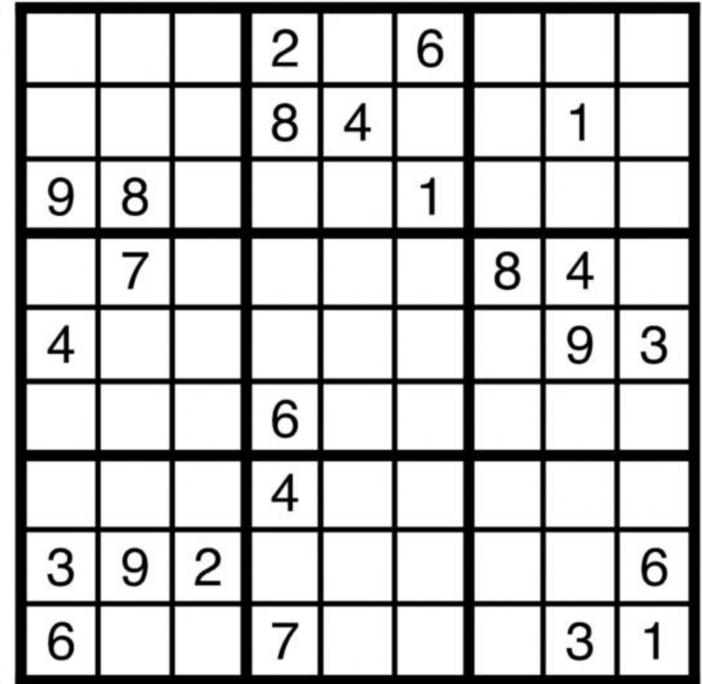
RÉPONSES DU N° 882



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	E	P	O	N	D	E	R	A	N	T
2	R	A	T	I	B	O	I	S	E	R	■	E
3	E	T	■	C	I	V	E	T	■	S	P	I
4	M	I	N	O	T	E	R	I	E	■	O	N
5	I	S	A	R	■	R	E	M	P	L	I	T
6	E	S	T	E	R	■	S	E	R	I	N	E
7	R	A	I	■	E	V	E	R	E	S	T	■
8	E	G	O	R	G	E	■	A	I	S	E	S
9	M	E	N	U	I	S	E	■	N	E	R	E
10	E	■	A	B	■	C	H	A	T	R	E	R
11	N	O	L	I	S	E	■	S	E	A	N	T
12	T	H	E	S	E	■	H	E	S	I	T	E

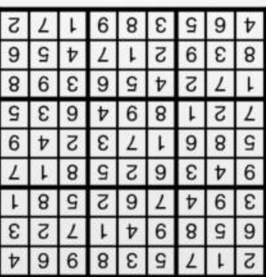
Sudoku

PROBLÈME N° 514



			2		6			
			8	4			1	
9	8				1			
	7					8	4	
4							9	3
			6					
			4					
3	9	2						6
6			7				3	1

RÉPONSE DU N° 513



2	1	7	5	3	8	9	6	4
6	5	8	9	4	1	7	2	3
3	9	4	7	6	2	5	8	1
9	4	3	6	2	5	8	1	7
5	8	6	1	7	3	2	4	9
7	2	1	8	9	4	6	3	5
1	7	2	4	5	6	3	9	8
8	3	9	2	1	7	4	5	6
4	6	5	3	8	9	1	7	2

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

UN PREMIER FOLK FEST POUR LA JEUNE CHANTEUSE

L'étoile montante de Faouzia

Faouzia Ouihya a eu 16 ans trois jours avant de monter sur la scène du Winnipeg Folk Festival, pour la première fois. La chanteuse originaire de La Montagne revient sur son expérience sur la scène Shady Grove dans les bois de Birds Hill.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca



photo : Marouane Refak

Faouzia Ouihya en action. La jeune chanteuse et pianiste attire des milliers de vues sur ses vidéos YouTube. Elle monte sur scène le 17 juillet à Saint-Claude, le 21 juillet au festival Fringe de Winnipeg, et le 30 juillet au Icelandic Festival à Gimli.

Faouzia, de son nom d'artiste, chante et joue le piano. Elle est montée sur la scène du 43e Folk Fest, qui avait lieu du 7 au 10 juillet, grâce au Stingray Young Performers Program. Ce programme, qui accueille jusqu'à 35 jeunes de 14 à 24 ans, comprend des ateliers et du mentorat.

Racontez-nous votre premier Folk Fest...

Je suis allée au Folk Fest comme artiste et comme participante. Avant d'y aller, beaucoup de personnes me disaient que c'est un des meilleurs festivals. Ils avaient raison, et je veux y retourner l'année prochaine!

J'ai été sélectionnée pour le Stingray Young Performers Program. Il y avait beaucoup de soumissions et j'ai fait partie de la trentaine de jeunes sélectionnés. Le premier jour, on a eu une petite conférence sur l'industrie de la musique, où on a appris ce qu'on doit savoir pour ne pas être piégé.

Le jour d'après on a eu la chance de jouer une chanson devant notre groupe de mentorat de huit personnes environ. On a pu avoir les impressions et des conseils des autres participants et du mentor.

Mon mentor, Matt Epp, m'a aidé sur la façon de me présenter sur scène, d'être relax. Il m'a aussi aidé avec mon choix de chansons et toutes sortes d'autres petites choses pour que je puisse donner une bonne prestation.

Comment s'est passé le spectacle?

Mon spectacle était de 11 h à 12 h vendredi, sur la scène de Shady Grove. J'ai déjà fait beaucoup de spectacles. C'est naturel pour moi d'être sur la scène, mais au Folk Fest, c'était différent. J'ai l'habitude des spectacles en dedans et là, c'était en plein air.

J'ai aussi fait un duo avec mon mentor pendant son spectacle, samedi de trois à quatre heures.

Le public était très attentif, tout le monde était là pour écouter de la musique. J'ai reçu de bons commentaires, on m'a demandé si j'avais un album ou de la musique en ligne. J'étais contente, parce que ça veut dire qu'ils veulent entendre ma voix encore plus.

Où est-ce que l'on peut vous entendre chanter?

En novembre j'ai lancé un single, *Knock on my Door*, qui est disponible en ligne sur iTunes, Spotify, Google Play et YouTube. J'aimerais enregistrer un *EP*, c'est à dire un album de quatre ou cinq titres, parce que j'ai plusieurs chansons que j'aimerais vraiment enregistrer le plus tôt possible.

À 15 ans déjà, vous aviez un agent...

En janvier, Julien Desaulniers a montré une vidéo de moi à Tim Jones de *Pipe & Hat*, une entreprise de l'industrie de la musique à Winnipeg. Il est venu à l'un de mes spectacles et il m'a donné sa carte. Il est revenu à mon prochain spectacle avec le reste de son équipe. Finalement on a organisé une rencontre avec eux et mes parents. Ça c'est bien passé, et maintenant ils s'occupent de me trouver des spectacles.

Tu ne prends pas de vacances?

Mes vacances, c'est les jours où je n'ai pas de spectacles. Mais je travaille aussi comme caissière à la piscine de Carman.

Cet été tout bouge très vite, mais en septembre je vais devoir faire moins de spectacles, parce que je dois me concentrer sur mes études. J'aimerais poursuivre des études postsecondaires en psychiatrie ou en médecine, et chanter aussi. Je vais essayer de continuer à faire les deux!

NÉCROLOGIE

Bernadette LeBel
1943-2016



C'est avec grande tristesse que nous annonçons le décès de Bernadette LeBel, de Dalhousie Junction, au Nouveau-Brunswick. Elle a rendu l'âme sous un rayon de soleil à l'Hôpital régional de Campbellton, le 12 juillet 2016, à l'âge de 72 ans, à la suite d'une longue maladie. Elle repose désormais avec sa mère, feue Yvonne (Roy) et son père, feu le juge Louis A. LeBel, de Saint-Quentin ; son frère Michel LeBel de Beresford ; et Anita Beaulieu, de Saint-Quentin, une amie proche de la famille.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marc-Yvan (Isabelle Monnin) et Francine (Serge LaRochelle) ; ses petits-enfants : Eva, Jérôme et Benoit ; ses sœurs et ses frères : Jocelyne, Marguerite «Margot» (Ulysse Richard), Pierre, Monique (Guy Lefrançois), Marc, Louise (Yves King) et Stéphane, ainsi que plusieurs nièces, neveux et amis.

Finissante du Collège Maillet d'Edmundston (1964), elle a étudié à l'École de Service social de l'Université de Montréal et au School of Social Work de l'Université Carleton, à Ottawa. Bernadette a su toucher de nombreuses personnes tout au long de sa vie par sa générosité, son attention particulière aux besoins d'autrui, sa grande empathie et son sens du devoir bien accompli. Elle a travaillé sans relâche pour améliorer le sort de personnes à besoins spéciaux, de femmes violentées, d'aînés, d'enfants et de familles, notamment au Ministère de la Santé et des Services communautaires du Nouveau-Brunswick et à Services à la famille Restigouche, en tant que directrice générale.

Son long parcours a fait un détour par le Manitoba de 1974 à 1986, où elle a laissé sa marque pour son travail dans la défense et l'épanouissement du français. Elle a, entre autres, aidé à mettre sur pied la Petite École, première prématernelle de langue française dans la province ; elle a aussi été cofondatrice de la Maison du Disque, disquaire qui a beaucoup contribué à faire découvrir, au Manitoba, les artistes francophones de l'Ouest et d'ailleurs.

La célébration de sa vie aura lieu le samedi 23 juillet 2016 à 14 h dans la chapelle de la Maison mère des Filles de Marie-de-l'Assomption, 2, rue Arran, à Campbellton. Les visites se feront dès 13 h.

SPORT

PRÉPARATION INTENSE EN ESPAGNE

Sarah-Anne Brault : Rio, l'ultime motivation

Sarah-Anne Brault, une triathlète québécoise qui a grandi à Winnipeg, s'en va à Rio pour les Jeux olympiques. À quelques semaines de son départ, elle revient sur son temps passé au cœur du pays.

Gavin BOUTROY

presse3@la-liberte.mb.ca

Les Jeux olympiques de 2016 auront lieu à Rio de Janeiro, au Brésil, du 5 au 21 août. Quatre ans plus tôt, aux Jeux olympiques londoniens de 2012, l'équipe de triathlon canadienne a connu un tournoi décevant. La star du triathlon féminin, Paula Findlay, souffrait d'une blessure à la hanche lors de sa compétition. Elle a terminé en dernière place après une suite de chutes, provoquées par sa blessure et des problèmes de vélo.

L'équipe canadienne de triathlon espère mieux faire à Rio. Sarah-Anne Brault s'entraine actuellement en Espagne avec une équipe de triathlon canadienne revigorée.

Un jour, vous avez appris que vous alliez aux Jeux olympiques...

J'ai appris que j'avais été sélectionnée pour les jeux de Rio voilà quelques semaines, par téléphone. J'avais l'espoir d'être sélectionnée. Mais ce fut tout de même un choc, suivi d'un peu de soulagement, suivi d'un grand bonheur. Je n'ai pas vraiment écouté le reste de la conversation au téléphone. J'avais trop hâte de partager la bonne nouvelle! Malheureusement, il a fallu attendre quelques semaines avant que l'équipe soit rendue publique.

Comment vous préparez-vous ?

Je suis à Vitoria-Gasteiz, au pays Basque, en Espagne, avec l'équipe canadienne de triathlon. Et ce jusqu'aux Jeux olympiques. Nous faisons beaucoup de vélo, car le parcours à Rio sera tout un défi.

C'est trois entrainements par jour, plus la muscu, à tous les jours. Sauf le dimanche. On a quand même une demi-journée de libre par semaine.

Nous avons choisi l'Espagne, parce que c'est idéal pour rouler, il y a beaucoup de sentiers de course, et une dizaine de piscines en ville. C'est un lieu central en Europe qui nous permet d'accéder facilement à la plupart des courses pendant l'été.

Les deux Manitobains dans l'équipe canadienne de triathlon sont vous et Tyler Mislawchuk...

J'ai grandi au Manitoba, mais je suis considérée athlète québécoise depuis quelques années (c'est important de le préciser!). Je crois que bien souvent ce qui fait un bon centre d'entraînement, c'est les gens et les structures de soutien mises en place, plutôt que le climat et les installations. Gary Pallett, au Manitoba National Triathlon Centre, a réussi à développer plusieurs bons triathlètes au fil des ans.

Et bien sûr ce n'est pas un hasard que Tyler et moi nous avons eu notre formation en triathlon au beau milieu des hivers à -40 degrés Celsius!

J'ai aussi eu la chance d'avoir été entrainée par Alphonse Bernard, prof de physique et entraîneur de l'équipe d'athlétisme au Collège Louis-Riel. Il m'a appris à m'entrainer avec efficacité et dévouement. Il m'a également donné beaucoup de leçons de physique!

Est-ce que vous ressentez encore un lien avec le Manitoba?

Même si je suis maintenant athlète québécoise, et que ma famille est à Québec, je ressens une forte appartenance à la communauté franco-manitobaine. J'ai encore beaucoup d'amis au Manitoba et je suis très fière d'avoir fait partie de cette communauté très spéciale. J'ai toujours des tiraillements au cœur lors du Festival du Voyageur, que je rate depuis plusieurs années déjà...

Votre parcours d'athlète a été mouvementé...

J'ai commencé le triathlon relativement jeune, avec des épreuves de Kids of Steel lorsque j'avais 10 ans environ. J'ai beaucoup nagé et couru lors de ma jeunesse. J'ai commencé à courser plus sérieusement en triathlon vers les 16 ans. J'ai légèrement délaissé le sport pendant mes études aux États-Unis, mais cela fait maintenant trois ans que je fais du triathlon à temps plein. Au cours de ma carrière, j'ai gagné quelques championnats canadiens (junior et senior), quelques championnats panaméricains (junior et senior) ainsi que quelques médailles dans la coupe du monde de triathlon.

Quelle est votre épreuve de prédilection?

Nous avons uniquement le choix entre deux épreuves, sprint ou distance olympique. Je préfère la distance olympique!



photo : Gracieuseté Luca Faidutti

En mai, Sarah-Anne Brault a obtenu un bon résultat au triathlon de Yokohama au Japon. L'athlète a terminé en 13e place à cette dernière épreuve de qualification pour les Jeux olympiques. 60 compétitrices étaient en lice. La seule Canadienne à afficher un meilleur temps a été la Québécoise Amélie Kretz, qui a terminé en 8e place. Elle a également été sélectionnée pour l'équipe olympique de triathlon, qui est composée de cinq membres : Sarah-Anne Brault, Amélie Kretz, Tyler Mislawchuk, Kirsten Sweetland et Andrew Yorke.

EMPLOIS ET AVIS

PETITES ANNONCES

À LOUER

ESPACES DE STATIONNEMENT EXTÉRIEURS avec prise de courant, juste à côté de l'USB et Actionmarguerite. 60 $/mois. Appelez Marcel au 204 291-3667.
356-

À LOUER 1ER SEPTEMBRE, APPARTEMENT, deux chambres à coucher. 665 $/mois. Eau et chauffage inclus. 271 Traverse. 204 782-1712.
357-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**



Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

Coût des Prières au Sacré-Cœur
Sans photo : 25,58 $
Avec photo : 42,63 $

MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE
AVIS PUBLIC

INFORMATION IMPORTANTE PAR RAPPORT AU RELEVÉS D'IMPÔTS FONCIERS 2016

La municipalité rurale de La Broquerie par la présente avise ses contribuables que toutes les factures d'impôts fonciers 2016 ont été postées à la fin du mois de juin. Si vous n'avez pas reçu votre facture d'impôts fonciers pour 2016, il se peut que votre facture soit revenue au bureau municipal parce que nous n'avions possiblement pas votre adresse postale correcte. Si votre adresse postale a changé ou si vous n'avez toujours pas reçu votre facture d'impôts fonciers 2016, il s'avère très important de contacter le bureau de la municipalité au 204-424-5251 ou par courriel labroquerie@rmlabroquerie.ca.

Le nom du propriétaire et l'adresse qui apparaissent sur la facture d'impôts sont conformes à l'information la plus récente et les avis disponibles à la municipalité. Toutefois, s'il y a eu un changement de propriétaire depuis, veuillez faire parvenir la facture qui accompagne au propriétaire actuel ou la renvoyer immédiatement à la municipalité.

Veuillez noter que la défaillance de réception de la facture n'excuse pas le propriétaire de sa responsabilité de payer ses impôts et ne le dispense pas des pénalités pour les paiements en retard.

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Professeurs et professeures cliniques

Dans le cadre du Baccalauréat en sciences infirmières :

- *Maternité*
- *Pédiatrie*
- *Santé communautaire*
- *Soins chroniques*
- *Chirurgie*
- *Médicine*

Compétences requises :

- Baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent en expérience de travail et en formation
- Affiliation à CLPNM (ou y être admissible dans un bref délai)
- Excellent potentiel en enseignement
- Connaissance adéquate du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit

Traitement : selon les compétences et l'expérience

Date d'entrée en fonctions : automne et hiver 2016-2017

Professeurs et professeures cliniques

Dans le cadre du Diplôme en sciences infirmières auxiliaires :

- *Soin infirmiers en pédiatrie*

Compétences requises :

- Baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent en expérience de travail et en formation
- Affiliation à CLPNM
- Excellent potentiel en enseignement
- Connaissance adéquate du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit

Traitement : selon les compétences et l'expérience

Date d'entrée en fonctions : automne 2016

Les demandes d'emploi sont acceptées sur une base continuelle.

Prière de soumettre votre curriculum à :
Monsieur Daniel Gagné, administrateur des programmes en santé
École technique et professionnelle
Université de Saint-Boniface
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
dgagne@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

WORLD TRADE CENTRE® WINNIPEG

OFFRE D'EMPLOI

Gestionnaire du Business InfoCentre (BIC) – poste bilingue

World Trade Centre Winnipeg
Winnipeg (Manitoba)

Poste contractuel d'un an (remplaçant - congé maternité)
Salaire : à discuter
Date de clôture : le 29 juillet 2016

Agissant sous la supervision de la Directrice du BIC, le ou la titulaire accomplira principalement les tâches suivantes :

- Gérer l'équipe du BIC.
- Présider les réunions hebdomadaires pour assurer un bon fonctionnement du BIC.
- Coordonner le calendrier de séminaires du BIC en partenariat avec les présentateurs potentiels externes et internes (membres de l'équipe).
- Préparer et présenter des séminaires dans les deux langues officielles au besoin à Winnipeg et en régions rurales.
- Coordonner les activités organisées avec nos partenaires pour une meilleure visibilité et présence du BIC aux évènements.
- Concevoir, réaliser et évaluer des stratégies de communications en tenant compte de la clientèle, des partenaires et des objectifs visés du BIC, et ce, avec l'aide de la Gestionnaire des communications.
- Être responsable de la planification, de l'organisation et du déroulement d'évènements spéciaux reliés aux activités du BIC.
- Accomplir toutes autres tâches assignées par la direction.

Exigences :
- Études post-secondaires et dix années d'expérience de travail.
- Doit posséder d'excellentes capacités d'expression orale et écrite et maitriser le français et l'anglais.
- Être travaillant, avoir un horaire flexible, pouvoir travailler sous pression, être polyvalent, avoir beaucoup d'initiative et un excellent entregent.
- Expérience avec l'évènementiel est un atout.
- Être à l'aise avec Microsoft Outlook, Word, Excel, PowerPoint, Dynamics et Mail.
- Fortes compétences organisationnelles et un souci du détail.

Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation par courriel **avant 17 h, le 29 juillet 2016**, à l'attention de Marguerite Simard, directrice des finances et des ressources humaines à l'adresse **masimard@wtcwinnipeg.com**.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Le World Trade Centre Winnipeg s'engage à communiquer seulement avec les candidats retenus en entrevue.

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS - **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba



Offre d'emploi
Théâtre Cercle Molière
Coordonnateur(trice) de la formation

Équipe. Dynamisme. Variété. Flexibilité. Ces mots caractérisent le lieu de travail et la culture du Théâtre Cercle Molière, la plus ancienne compagnie de théâtre canadienne, à Winnipeg depuis 1925.

La personne recherchée s'intégrera à une équipe expérimentée et engagée. Elle sera responsable de la planification, coordination et du bon déroulement de projets bien établis dans la programmation jeunesse (le Festival théâtre-jeunesse, spectacle jeunesse, matinées scolaires, tournée manitobaine); et autres aspects de la formation en arts dramatiques (École de théâtre, ateliers pour adultes, projets de formation continue).

Compétence et aptitudes recherchées :

- sens d'organisation impeccable;
- expérience dans la gestion de projets; expérience en ventes est un atout;
- maîtrise du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit;
- aptitudes en développement et maintien de partenariats institutionnels et communautaires;
- capacité de travail avec des échéanciers serrés;
- maîtrise des logiciels de la suite *Microsoft Office*;
- capacité de travailler de façon autonome comme en équipe; polyvalence, qualités organisationnelles et capacité de prioriser;
- sens de l'innovation et habiletés d'entrepreneuriat.

Une connaissance du domaine du théâtre et du milieu sans but lucratif seraient un atout.

Le Théâtre Cercle Molière offre un milieu de travail stimulant ainsi qu'une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels.

Entrée en fonction : fin août 2016 (Contrat d'un an avec possibilité d'extension).

Veuillez faire parvenir votre demande (curriculum vitae, références et lettre d'accompagnement) avant le 7 août 2016 à :

Geneviève Pelletier, Directrice artistique et générale
Théâtre Cercle Molière
Courriel : genevieve@cerclemoliere.com
Sujet : Poste de coordonnateur de formation

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Bibliotechnicien ou bibliotechnicienne, à l'aide à la recherche et au soutien technique

Poste temporaire jusqu'à vendredi 23 décembre 2016

Responsabilités générales :

- Offrir le service d'aide à la recherche;
- Oriente les étudiants et étudiantes aux ressources et aux services de la bibliothèque;
- Avise à l'utilisation efficace de son Outil de découverte, des banques de données principales et autres outils de recherche;
- Offre le service de prêt et appuie l'usager avec divers équipements;
- Appui à la gestion du compte Twitter de la bibliothèque et la modification ou la correction de notices ou autorités au catalogue.

Compétences requises :

- Diplôme d'études collégiales en technique de la documentation d'un programme reconnu ou expérience récente et pertinente à un poste équivalent;
- Capacité de travail en équipe ou indépendant;
- Savoir transmettre de bonnes stratégies de recherche aux usagers;
- Posséder un sens aigu du service à la clientèle;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonctions : Le lundi 22 aout 2016

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le vendredi 5 aout 2016 à :

Louise Ayotte-Zaretski, directrice
Bibliothèque Alfred-Monnin
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
layottez@ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



BALMORAL HALL SCHOOL

Balmoral Hall School, une école préparatoire à l'université qui invite les filles à exceller, à atteindre leurs buts et à devenir des chefs de file, sollicite les candidatures pour le poste suivant qui commence le 6 septembre 2016 :

Un(e) enseignant(e) de français à temps plein (de la prématernelle à la 5e année)

Qualifications :

- baccalauréat en éducation avec spécialisation en français;
- expérience d'enseignement de français de base ou d'immersion, aux niveaux de la prématernelle à la 5e année;
- connaissance de la philosophie de l'AIM et du programme primaire du Baccalauréat International (sera considérée comme un atout).

Les personnes intéressées à ce poste doivent avoir un certificat permanent d'aptitudes professionnelles du Manitoba ainsi que de l'expérience et des capacités à s'occuper d'activités parascolaires.

Nous communiquerons seulement avec les personnes qui passeront à l'étape des entrevues. Les candidat(e)s retenu(e)s devront obtenir des résultats acceptables lors d'une vérification de leurs antécédents.

Un salaire concurrentiel sera établi en fonction des compétences et de l'expérience.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre d'accompagnement et une liste de trois références, d'ici le **29 juillet 2016**, à :

Service des ressources humaines
Courriel : hr@balmoralhall.net
Balmoral Hall School
630, avenue Westminster

Veuillez consulter notre site Web pour voir d'autres possibilités d'emploi actuelles à Balmoral Hall School : http://www.balmoralhall.com/Page/About-Us/Careers.

TRIBUNE LIBRE

Pluri-elles réagit aux propositions de Raymond Hébert

SUITE DE LA PAGE 5

3. Selon M. Hébert, un nombre important de francophones n'auraient plus confiance dans la SFM comme organisme. Vraiment? Lorsque la SFM a décidé de donner suite à la proposition de Raymonde Gagné et de Léo Robert pour la tenue d'États généraux, la SFM a nommé un Comité directeur pour diriger l'exercice. Ce fut un exercice remarquable. Les citoyens et citoyennes, les organismes, les institutions, etc., ont participé. Regardons les nombres et nous pouvons les féliciter pour leur leadership et leurs prises de décisions.

4. Lors de la présentation de la Loi 5, nous étions présentes et tous les groupes communautaires étaient très contents de cette loi, en tout cas selon les présentations faites devant le comité parlementaire. Le seul groupe qui a fait une autre suggestion est la CSFM. Et vous appelez cela une contestation de taille, M. Hébert? La CSFM, c'était un groupe sur 14 présentations.

5. Vous mentionnez plusieurs institutions francophones puissantes, développés depuis des décennies, certaines mêmes centenaires, qui ont le pouvoir d'effectuer au quotidien des changements favorisant la francophonie. Notre compréhension d'une communauté vivante et performante est justement une grande diversité d'organismes qui peuvent desservir la communauté avec différents programmes et services, clientèles, et ce partout dans le Manitoba. Nous avons la chance d'avoir les structures nécessaires pour bien fonctionner et pour servir les gens de chez nous (à l'urbain et au rural). Lorsque nous avons des rencontres avec le Conseil des organismes, nous pouvons être témoins de la chance que nous avons de travailler dans une communauté aussi diversifiée.

6. Vous voulez, M. Hébert, repenser la francophonie dans le sens d'une fédération des institutions et des organismes. Un Conseil de la SFM qui regrouperait en permanence les institutions majeures de la francophonie. Nous sommes complètement contre cette idée. Ce n'est pas par manque de confiance des personnes qui les représenteraient, mais plutôt par souci de transparence. Nous ne pouvons pas nous imaginer cette suggestion d'organismes représentés en rotation. Qu'est-ce que arriverait à une organisation comme Pluri-elles? nous n'aurions aucune voix dans le système. Est-ce que les décisions seraient partagées, est-ce que nous aurions notre mot à dire? Aucune idée. Le Conseil d'administration actuel représente bien les citoyens et citoyennes du Manitoba. Nous avons la chance de participer à son élection et nous lui donnons notre pleine confiance pour travailler et pour développer notre communauté avec tout le monde.

Nous avons eu aussi la chance de présenter notre organisation lors des États généraux et je crois que cette rencontre devrait avoir lieu chaque année ou au moins aux deux ans. Ceci permettrait au CA de la SFM de voir le travail que nous faisons et que nous réalisons dans toutes les communautés du Manitoba. Un Conseil d'administration géré par des organismes forts (c'est quoi au juste?) risque d'avoir un impact sur nos communautés. Comment ces personnes enlèveraient-elles leur chapeau de travail, leur gagne-pain, pour prendre des décisions et pour représenter et respecter tous nos organismes?

7. Si la SFM va par secteur, nous nous demandons bien qui va représenter l'éducation (*continuum* d'éducation et de formation des adultes), car plusieurs groupes travaillent dans ce domaine-là. (Pluri-elles, DSFM, USB, Réseau communautaire et tous les organismes qui offrent de la formation et de l'éducation)

8. C'est pareil pour les médias. Nous avons Envol 91, Radio-Canada, le journal *La Liberté*, qui sont tous nécessaires pour nous, les organisations et les citoyens et citoyennes. Et il faudrait choisir un groupe? Vraiment?

9. Dans le domaine de la santé, encore une fois, il y a une multiplicité de groupes : Santé en français, la Corporation catholique, Pluri-elles et d'autres groupes qui offrent des services sociaux, etc. Comment un seul représentant pourrait-il parler aux noms des autres organismes? Car souvent ils sont super occupés et n'ont pas le temps.

10. En économie aussi, il y a plusieurs groupes : Pluri-elles, CDEM, AMBM, World Trade Centre, et j'en passe.

11. Et la clientèle? Nulle part vous n'avez parlé des clientèles : les femmes, les jeunes, les aînés. Elles n'existent plus, ou quoi?

Nous sommes contre l'idée d'une Fédération francophone manitobaine et nous désirons que la SFM continue son travail. Ses représentants sont des citoyens et citoyennes du Manitoba qui désirent faire avancer les communautés. La SFM représente tout le monde avec son Conseil d'administration élu et représentatif.

Michèle Lécuyer-Hutton, Présidente

Mona Audet, Directrice générale

COMMUNAUTAIRE

SAINT-GEORGES AURA SON MUSÉE À VOCATION RÉGIONALE

À la gloire de la rivière Winnipeg

Avec l'obtention d'une subvention de 1,4 million $ de Patrimoine canadien, le projet d'ériger à Saint-Georges un nouveau Musée du patrimoine de la rivière Winnipeg pourra aller de l'avant.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Le Musée de Saint-Georges, touché par un incendie en mai 2014, renaîtra probablement de ses cendres en 2018, pour devenir le Musée du patrimoine de la rivière Winnipeg. Le projet, d'une valeur totale de 3,5 millions $ est un rêve longtemps caressé par la Société historique de Saint-Georges. Diane Dubé, son administratrice, révèle que « la Société historique envisageait renouveler la thématique du Musée depuis très longtemps ».

« Le Musée a évolué depuis son ouverture officielle en 1970. Au début, l'accent était placé sur l'époque pionnière de Saint-Georges et de la région, avec une emphase particulière sur le rôle des familles fondatrices comme celle des Vincent et des Dupont. Avant même l'incendie de 2014, on avait déjà commencé à changer de cap, pour raconter non seulement l'histoire de Saint-Georges, mais celle de la rivière Winnipeg. »

Ainsi, le nouveau Musée du patrimoine de la rivière Winnipeg présentera l'histoire d'un cours d'eau.

« On racontera son rôle dans l'histoire de la région et du Canada. Pendant longtemps, la rivière Winnipeg était le grand cours d'eau qui permettait d'accéder à l'Ouest canadien. C'est par cette rivière que La Vérendrye est venu dans l'Ouest. Après, en 1792, le fort Bas de la Rivière a été établi sur la rivière par la Compagnie du Nord-Ouest.

« Ont suivi les pionniers, l'industrie forestière et les barrages hydro-électriques qui sont même venus changer la rivière elle-même. Une moitié de Saint-Georges a disparu sous l'eau en l'espace d'une journée, avec la construction en 1950 du plus récent barrage sur la rivière, à Pine Falls. »

Pour raconter l'histoire de la rivière Winnipeg et des personnes qui en dépendent, le nouveau musée, conçu par l'architecte George Cibinel, disposera d'un édifice de 5 500 pieds carrés. Une salle non chauffée abritera l'ancien traversier de Saint-Georges. La structure principale sera munie d'une chambre à température et à humidité relative régulées pour abriter les archives de la Société historique.



photo : Camille Harper-Séguy

Diane Dubé : « On est très heureux de pouvoir enfin avancer vers la construction du nouveau musée. C'est excitant! »

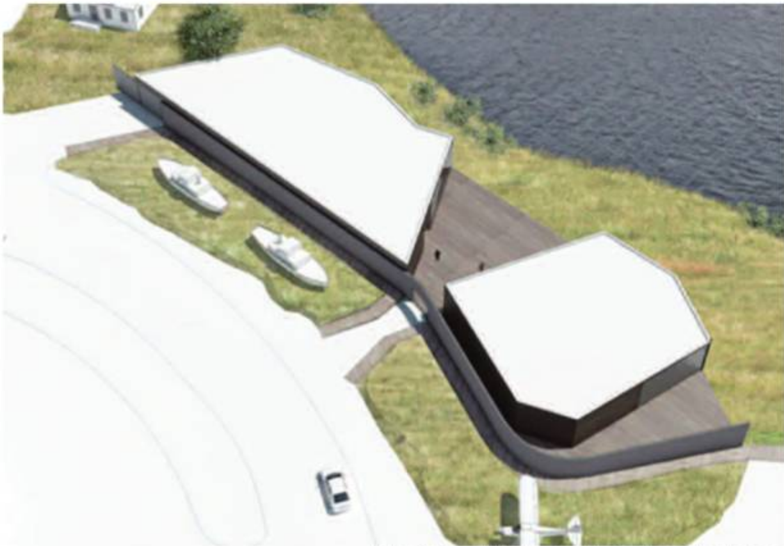


photo : Gracieuseté Musée de patrimoine de la rivière Winnipeg

Un dessin architectural du nouveau Musée du patrimoine de la rivière Winnipeg, qui devrait voir le jour en 2018.

Diane Dubé souligne qu'en plus des salles d'exposition, d'importants artéfacts seront en montre à l'extérieur, sur le terrain du musée.

« On installera un hydravion qui appartenait à la famille Gaffray. Les Gaffray sont venus de Saint-Pierre-Jolys en 1934, et ont d'abord été fermiers. Mais dans les années 1950, ils ont lancé Silver Pine Air. L'entreprise a eu un rôle important dans la cueillette du riz sauvage. Elle a aussi contribué à populariser la pêche touristique. Cette industrie se maintient. Chaque année, entre 3 000 et 4 000 touristes américains quittent Saint-Georges par avion pour accéder aux camps de pêche plus au nord.

« De plus, on présentera deux petits bateaux remorqueurs – des *tugboats* – qui ont travaillé fort à draver des arbres abattus sur la rivière pour la Abitibi Paper Company, plus tard la Pine Falls Paper Company. On les a obtenus en 1992, pour les sauver de la démolition. Ces bateaux sont présentement remisés par la Municipalité d'Alexander. Il faudra les restaurer, parce qu'ils sont pas mal rouillés. »

Jusqu'à présent la Société historique de Saint-Georges et le conseil d'administration du Musée du patrimoine de la rivière Winnipeg ont collecté 1 075 000 $. Avec la subvention de Patrimoine canadien, il leur reste environ un million $ à prélever.

« Nous sommes confiants que nous pourrons ouvrir le nouveau musée en 2018. Peut-être même plus tôt. Tout dépendra du résultat de plusieurs autres demandes de subvention et de collectes de fonds. On travaille activement à des projets qui fourniront des fonds et permettront de faire valoir la région et la rivière Winnipeg. Par exemple, nous préparons une course en canoë de Kenora à Saint-Georges. On espère qu'elle deviendra un évènement annuel.

« Et nous préparons une campagne de sociofinancement de style GoFundMe pour la restauration des bateaux. Et avec Francofonds, on lancera une campagne de collecte, tout probablement en septembre. Mais les gens peuvent déjà faire des dons sur notre site Internet, soit pour la construction du Musée ou encore pour nos opérations, en contribuant à notre fond de dotation de Francofonds. (1)

(1) Pour prendre connaissance du projet, accédez au www.winnipegrivermuseum.com. Pour faire un don, accédez au www.winnipegrivermuseum.com/fr/faire-un-don/

À VOTRE SERVICE

SERVICES

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.

SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL

(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE

Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

100 ANS
Brunet Monuments inc.
4e Génération

La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

L'AGENT IMMOBILIER DES FRANCO-MANITOBAINS

DANIEL VERMETTE
Vente de maisons — SERVICES EN FRANÇAIS — 255-4204
www.danvermette.com
RE/MAX performance

ÉQUIPE IMMOBILIÈRE LANSARD

Nous offrons le service en français
204-294-5195
www.lansardgroup.com
François Lansard, agent immobilier — Powell Property Group — Chanel Lansard, agente immobilier

Nicole Landry-Milner
204-255-4204
Service Bilingue
Children's Miracle Network
www.nicolemilner.com
RE/MAX Performance Realty

41 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Servicio en español | Service en français

RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Courtière immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com

ROBIDOUX REAL ESTATE & CONSULTING SERVICES

ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

Dianne **BOURBONNAIS**
204 941-3213
BOURBONNAIS REAL ESTATE
Service bilingue
bourbonp@mts.net

Darren, agent immobilier — Brigette, adjointe agréer

Pour tous vos besoins en immobilier, contactez l'équipe de la famille.

DARREN DESROCHERS
204 297-0229
www.darrendesrochers.com — RE/MAX performance — darrendesrochers@remax.net

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TLR — ÉTUDE TEFFAINE LABOSSIERE RICHER LAW GROUP

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925–1900
Télécopieur : 204 925–1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

AIKINS CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

LA LIBERTÉ

PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?
PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %
NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA



OFFRE DE SERVICES
PROFESSIONNELS
en communications

LA LIBERTÉ RÉD
s'occupe de tout pour vous de A à Z

Vous avez besoin :
- d'alimenter votre site Web et vos réseaux sociaux
- d'enrichir votre rapport annuel
- de mettre de la vie dans votre AGA
- de moderniser l'image de votre entreprise

Contactez Sophie Gaulin à la-liberte@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823